



IGUAFLHOR

Interprofession Guadeloupéenne des fruits
et légumes et de l'horticulture

Compte rendu matinée du Gtech n°7

25/07/2023

Présents : Roselyne Abrahame (SICACFEL), Manuel Gérard (Iguafhlor), David Magnin (Sica Les Alizés), Charles Leclere (Caraïbes Melonniers)

Avant de traiter les points proposés dans la convocation, Manuel GERARD s'interroge si l'onde tropicale passée récemment n'a pas touché les exploitations. *A priori, pas de signalement à ce jour.*

Manuel GERARD souhaite également savoir si les OP ont donné suite aux échanges avec Chronopost concernant l'envoi des échantillons de végétaux aux laboratoires en métropole. SICACFEL et Caraïbes Melonniers vont certainement adhérer au dispositif proposé ; le coût ne semblant pas exagéré par rapport au service et aux garanties proposées. Le PO peut aussi prendre en charge ces coûts. A suivre.

I. Enveloppe de 10 M d'€ pour la filière F&L des DOM

Manuel GERARD indique que, au bout de trois réunions avec les services de l'Etat, ceux-ci sont restés sur le même dispositif consistant à prendre en charges les surcoûts liés aux engrais et amendements. Le taux de prise en charge a été augmenté. Ainsi, la formule de calcul montre que la prise en charge finale sera de 30 % des achats sur l'année 2022 avec un minimum de subvention possible de 350 €.

Malgré l'insistance des professionnels sur le fait que ce dispositif ne permettra pas de consommer toute l'enveloppe, la DGPE va notifier cette aide à l'Europe avant fin juillet. Il est recommandé aux OP de préparer les éléments de justification car les demandes d'aide seront certainement à faire en septembre, en vue d'une instruction et d'un engagement des paiements pas la DAAF avant la fin de l'année. Il a été demandé, au cours de la dernière réunion, que la prise en charge, avant application d'un coefficient, passe de 80 à 90 % ; ce qui semble avoir été entendu par la DGPE.

Il est demandé si le terreau fait partie des amendements ? Manuel GERARD indique ne pas connaître le détail précis du type de dépenses éligibles.

Se pose la question d'un éventuel risque de double financement avec l'aide du Conseil Régional. Les demandes d'aides dans le cadre du dispositif de l'enveloppe des 10 millions d'euros semblent devoir se restreindre aux achats du 2nd semestre 2022. Les OP indiquent que beaucoup de producteurs avaient fait de nombreux achats lors du 1^{er} semestre dans le cadre de l'aide régionale. Pour Caraïbes Melonniers, ce n'est pas non plus la période la plus importante d'utilisation d'engrais. Il est aussi potentiellement possible de présenter ce qui n'est pas rentré dans le socle de l'éligibilité de l'aide du Conseil Régional.

Pour la SICA Les Alizés, cela représenterait 60 000 € d'aide environ.

II. Point / nouveau PDRG - FEADER

Roselyne ABRAHAMME souhaite pouvoir bénéficier d'une présentation détaillée des interventions du nouveau programme FEADER. Nous n'avons pas non plus d'informations concernant les CSP ; à savoir si ce conseil a bien été intégré au FEADER et à quelle hauteur.

Concernant les CSP, Roselyne ABRAHAMME a contacté Christinae JURION-VIROLAN de la DAAF qui se renseigne s'il existe une grille modèle. Il serait bon de savoir si le conseil à 1 000 € a bien été pris



IGUAFLHOR

Interprofession Guadeloupéenne des fruits
et légumes et de l'horticulture

en compte et de se renseigner si l'agriculteur devra ou non payer ce conseil. David MAGIN indique qu'il a été contacté par la Chambre d'Agriculture pour qu'ils travaillent ensemble sur la grille. Manuel GERARD doit rencontrer à nouveau le Directeur de la Chambre d'agriculture fin août pour bien cerner leur positionnement ; ce dernier n'étant pas suffisamment au fait de ce dossier lors de leur dernière rencontre.

A ce jour, il semble que les formulaires de demande d'aide FEADER ne soient toujours pas disponibles. Le site e-synergie Guadeloupe n'est pas ouvert au FEADER.

Il est demandé à Manuel GERARD de se renseigner auprès de Mmes JULAN et VINGLASSALON si une présentation détaillée est prévue prochainement.

III. Point sur les contrôles PAC et BCAE

La DAAF a tenu une réunion sur les contrôles PAC et les BCAE le 18 juillet dernier. Les annonces faites semblent devoir engendrer beaucoup de problèmes pour les agriculteurs et de potentiels versements d'aides.

Concernant les BCAE, Caraïbes Melonnier est particulièrement exposé car loue plus de 180 ha sur les 250 ha cultivés, sans maîtrise de l'historique.

Pour Roselyne ABRAHAMME, la conditionnalité peut poser problème mais il y a certainement aussi des aspects réglementaires à prendre en compte. Des pénalités peuvent en plus se répercuter tous les ans. Elle indique qu'un agriculteur de la SICA a eu un contrôle donnant lieu à une anomalie et un versement attendu de 30% de l'aide.

Chacun s'accorde à dire que les DOM ont des spécificités, notamment au niveau du climat et de la difficulté à interpréter les orthophotos de végétaux.

La référence retenue de 2015 pour les BCAE va engendrer de nombreux soucis.

David MAGNIN confirme être inquiet. Il faut que ce dispositif prenne en compte les cas de force majeure comme, par exemple, la tempête Fiona.

Le fait que, a priori, la profession avait été informée à l'époque qu'elle avait 2 ans pour faire remonter des anomalies est remis en cause. Mais cela reste difficile à prouver, à l'époque, AGRIGUA était le principal opérateur par rapport aux déclarations de surface.

Les autres filières étant également concernées, il est demandé à Manuel GERARD de les contacter pour mener une action commune et essayer de faire en sorte que ces spécificités DOM soient prises en compte et repartir sur des bases saines au niveau des photos satellite.

IV. Irrigation

Manuel GERARD explique que les nombreuses démarches effectuées pour en savoir plus sur la situation du dispositif d'irrigation en Guadeloupe sont restés sans réponse, même les courriers recommandés envoyés aux Conseils Régional et départemental et à la Préfecture. Les présents à cette réunion estiment qu'il faut continuer à mettre la pression. Charles LECLERE indique que, en 2023, les soucis d'irrigation ont représenté environ 420 tonnes de pertes pour Caraïbes Melonniers soit 750 000 €.

Conclusions

Le prochain GTech se déroulera le **vendredi 8 septembre à 11h**.